



La Terrasse du Patro



UN INVESTISSEMENT DANS LA QUALITÉ DE VIE

Des travaux importants ont été entrepris en 2008, afin de revitaliser le secteur de la Terrasse du Patro. La Société d'habitation du Québec, en collaboration avec la Ville de Saint-Hyacinthe, ont investi près de 20 millions de dollars afin d'améliorer la qualité de vie des locataires des 119 logements de la Terrasse du Patro.

Grâce aux contributions de nos partenaires, ce sont des stationnements, des cours arrières, des aménagements paysagers, de l'éclairage et un parc pour les enfants qui ont été réalisés et font de la Terrasse du Patro, un milieu de vie agréable et sécuritaire.

Nous pouvons être fiers de cette réalisation.

« LES RÈGLEMENTS ÇA M'ARRANGE OU ÇA ME DÉRANGE »

Dans une société, il serait souhaitable de ne pas avoir besoin de réglementer, mais comme il est difficile d'avoir la collaboration de tous les citoyens et afin d'assurer une cohabitation harmonieuse, l'on se doit de mettre en place une réglementation, et ce, dans tous les domaines afin de maintenir cette harmonie offrant ainsi une certaine sécurité pour bien des gens.

Peut-on s'imaginer ne pas avoir de code de la route? Que les conducteurs n'aient pas à s'arrêter aux feux de circulation ou aux arrêts et peuvent rouler à la vitesse qui leur convient?

Dans toute réglementation, il y a parfois des éléments qui nous sont restrictifs et qui viennent déranger, mais dans son ensemble, celle-ci apporte un équilibre dans notre vie.

À l'Office municipal d'habitation, c'est la même chose. Les règlements sont là pour assurer l'harmonie entre les gens et déterminer un cadre d'intervention, visant le respect pour l'ensemble des locataires. **«Parfois ça m'arrange et parfois ça me dérange»**, mais de façon générale, l'on ne pourrait pas s'en passer.

Prenons l'exemple des stationnements, la réglementation demande à ce que nous devons déclarer la possession d'un véhicule, obtenir une vignette et stationner dans l'espace qui nous a été alloué. C'est facilitant d'avoir notre espace réservé, savoir que personne d'autre ne l'utilisera, puisque des contrôles sont faits sur une base régulière. Pour la personne qui ne respecte pas la procédure, c'est bien sûr, **dérangeant**.



La possession d'un animal, chien ou chat, est très agréable et apporte de la joie dans notre vie, pourvu que son propriétaire s'occupe adéquatement de son animal! L'on a qu'à penser à celui qui laisse son animal faire ses besoins sans les ramasser, celui dont le chien hurle toute la journée, celui qui laisse son chat faire ses griffes sur le cadre de porte ce qui abîme le logement, **c'est dérangeant pour tous**, tant le locataire que le propriétaire.

Avoir une réglementation et la respecter nous permet de mieux encadrer l'environnement dans lequel nous vivons. **La plupart du temps cela m'arrange...mais il peut arriver que cela dérange.**

Voyons du bon côté l'encadrement par des règlements, les respecter et bien s'en accommoder, les gérer comme des règles de vie. La collaboration de tous contribue à l'atteinte d'un milieu de vie où règne l'harmonie et facilite les relations entre locataires.



RAPPEL SUR LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES VÉHICULES AUTOMOBILES

Les locataires qui possèdent un véhicule automobile doivent obligatoirement obtenir une vignette pour utiliser les espaces de stationnement de l'Office d'habitation, des frais additionnels sont alors ajoutés au bail.

Un espace de stationnement vous est alors attribué, que vous devez respecter. Seul le véhicule identifié d'une vignette peut y stationner.

La vignette est obtenue au bureau de l'Office d'habitation. Elle doit obligatoirement être installée à l'intérieur de la vitre arrière du véhicule, côté conducteur. Elle permet à l'OMH d'identifier le véhicule et d'assurer que l'espace de stationnement ne sera pas utilisé par un autre véhicule, même si une vignette y est apposée.

Si vous changez de véhicule, vous devez en informer l'Office et obtenir une nouvelle vignette, celle-ci n'étant pas transférable.



En raison que les stationnements visiteurs étant en nombre restreint, en aucun cas, vous ne devez vous y stationner.

Les aires de stationnements de l'Office d'habitation sont également contrôlées par la Ville de Saint-Hyacinthe. Les préposés au stationnement sont autorisés à émettre des contraventions aux fautifs.

FLASH SUR MON QUARTIER! est une recherche participative qui vise à mieux comprendre comment le bien-être est influencé par l'environnement résidentiel. Le projet s'est déroulé au sein de la Terrasse du Patro et du quartier où est situé cet ensemble d'habitations à loyer modique.

Flash sur mon quartier, c'est un groupe d'onze locataires-chercheurs bénévoles intéressés à faire connaître leur point de vue collectif sur les forces et les faiblesses de leur environnement afin de contribuer à son amélioration.

Ensemble, mettons l'accent sur la sécurité et la propreté

- Au Patro, vivre en harmonie avec la nature
- Plusieurs ressources près de nous, mais d'autres nous manquent encore
- Une communauté qui me fait grandir
- Au Patro, les résidents créent un espace où il fait bon vivre
- Un chez-moi qui répond à presque tous mes besoins



JARDIN COLLECTIF

Un jardin collectif a été réalisé cet été à la Terrasse du Patro. Ce projet est une initiative du comité des Citoyens et Citoyennes pour la Protection de l'Environnement Maskoutain et a permis l'implication de quelques locataires de la Terrasse du Patro.



Ce concept de jardin collectif a fait appel à l'entraide pour produire des aliments qui pourront être consommés par les participants au projet. Cela a permis, également, de sensibiliser les participants à l'environnement, à développer un sentiment d'appartenance au quartier, en plus d'acquérir une expertise en jardinage.

SEMAINE DES RENCONTRES INTERCULTURELLES

L'Association des locataires de l'OMH, la Maison de la Famille des Maskoutains et le projet DémarMots ont organisé un « **Rendez-vous interculturel** » à la Terrasse du Patro, le 10 octobre 2015 de 13h00 à 16h00. Le but de l'activité était de réunir les familles d'ici et d'ailleurs, à partager des informations sur leurs pays d'origine. Danse africaine, dégustation, maquillages et animation ont été réalisés par nos locataires. De plus, 7 jeunes adolescentes de l'aide aux devoirs ont fait l'animation auprès des enfants. Merci de leur belle collaboration. Merci également à Carole-Line Bernard, Jubilee Larraguibel, Catherine Mignault, Stéphan Hébert, Michel Bellemare, Annie Ménard, Marise Cusson et Francine Goudreau pour ce succès.



La Maison de
la Famille
des Maskoutains



ÉVÈNEMENTS À RETENIR:



Invitation au
Concert de Noël
de l'Ensemble vocal « Vox Mania »
à la chapelle de la Maison Champagnat (1925 Pratte)
Le mardi 1^{er} décembre 2015 à 19 heures 30.

LOISIRS CHRIST-ROI

Invitation au **Brunch de Noël**
Dimanche le 13 décembre

Des billets seront gracieusement
offerts par l'OMH aux
locataires qui en feront
la demande.

Quantité limitée.



L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES

Souper des fêtes
Samedi le 28 novembre
à la salle des loisirs Christ-Roi

Dépouillement de l'arbre de Noël

pour les familles et les enfants
Dimanche le 19 décembre
à la salle des loisirs Christ-Roi



En cette période de réjouissance,
nous vous rappelons d'être prudent
sur la route, vigilant dans vos déplacements
et respectueux envers votre voisinage...
Parce que la modération a toujours meilleur goût!



Fermeture du bureau
le bureau sera fermé
du 23 décembre à midi
au 4 janvier.



Les membres du conseil d'administration,
ainsi que le personnel de l'OMH
vous souhaitent
leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.
Que le temps des Fêtes soit rempli de joie.

Exceptionnellement, les locataires qui habituellement se présentent au bureau
pour payer leur loyer devront s'en acquitter **le lundi 4 janvier 2016**.

" PROGRAMME AIDE AUX DEVOIRS "

L'ÉCOLE C'EST LA CLÉ DU SUCCÈS

 **Desjardins**
Caisse de Saint-Hyacinthe

UN ACTEUR DE CHANGEMENT



Chantal Soucy
Députée de Saint-Hyacinthe

Bureau de circonscription
1970, rue Des Cascades
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5
Tél. : 450 773-0550 | Téléc. : 450 773-6092
chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca



Au service de la population